

Maintenant, une COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE à Laval

En effet, des représentants de groupes communautaires et des citoyens ont demandé en novembre 2009 à la Fédération des Coopératives funéraires du Québec de les informer sur les démarches nécessaires à la mise sur pied de ce projet. Un comité provisoire est alors formé. Il est composé de : Aline Chalifoux, Jocelyne Clersaint, Micheline Côté, Michelle Dubuc, Jean Gilles Bédard, Laurent Berthiaume, Jean Robitaille et André Rodrigue

Le 12 février dernier, le gouvernement du Québec a procédé à l'émission des statuts de constitution de la coopérative sous le nom de :

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LAVAL

Maintenant, nous procédons au recrutement des membres pour tenir l'assemblée de fondation en juin prochain. Avec un objectif de 300 membres, nous pourrons par la suite finaliser le plan d'affaires et le montage financier requis. Nous avons d'ailleurs débuté les rencontres avec des bailleurs de fonds intéressés par le projet.

La Coopérative funéraire de Laval aura les locaux requis pour offrir des services de très haute qualité entres autres : salles d'exposition, laboratoire, salle de réception, salle de recueillement, columbarium comme la plupart des 31 coopératives funéraires et leurs 100 points de services en opération dans presque toutes les régions du Québec. Ce réseau constitué de 152 000 membres dessert plus de 8 000 familles annuellement. Laval et les Laurentides sont les rares régions au Québec à être dépourvues de tels services.

Nous avons créé cette coopérative parce que nous voulons à titre de **consommateur et de lavallois nous assurer de rituels de fin de vie qui nous ressemblent, qui expriment nos valeurs, qui soient à la portée de nos moyens financiers.** Présente au Québec depuis les années 40, la formule coopérative agit comme régulateur de prix dans une industrie où les entreprises détenues par des intérêts étrangers sont encore très présentes. Le prix moyen de funérailles était en 2006 au Canada : 6 600\$; au Québec : 5 600\$ et dans les Coopératives : 3 800\$.

Pour vous joindre à l'une de nos séances d'information, recevoir le dépliant explicatif avec le formulaire d'adhésion ou pour en savoir davantage sur le projet, contactez-nous à l'adresse courriel suivante : coopfunerairlaval@hotmail.com

Pour devenir membre, il suffit d'acquérir deux parts sociales de 10\$ chacune soit 20\$. Pour de plus amples renseignements sur les coopératives funéraires, n'hésitez pas à consulter le site de la Fédération des coopératives funéraires du Québec au : www.fcfq.qc.ca

En plus de devenir membre, vous pouvez nous donner un coup de main pour encourager des personnes de votre entourage à se joindre à la coopérative. De plus, si vous connaissez des groupes ou organisations où nous pourrions présenter le projet, informez-nous de leurs intérêts. Nous vous sommes très reconnaissants de cette solidarité.

Jean Robitaille
Président Comité Provisoire
Coopérative funéraire de Laval
Vice-président de la FADOQ région Laval